



**CORPORATION DE GESTION ET DE DÉVELOPPEMENT
DE LA PÊCHE SPORTIVE AU LAC SAINT-PIERRE**



Pour vivre de VRAIES
histoires de pêche !

Rapport annuel 2018-2019

Table des matières

Présentation de l'AFC du lac Saint-Pierre	2
Le rapport du président.....	3
Le conseil d'administration.....	4
Le personnel et les autorisations de pêcher	5
Statistiques de ventes des autorisations de pêcher	6
Les aspects budgétaires.....	7
Bilan des activités des assistants à la protection de la faune et nouveauté cet hiver.....	8
Les dépositaires.....	9
Le territoire de l'AFC du lac Saint-Pierre.....	10
Zones de protection printanière.....	11
Album photos	12

Aire faunique communautaire (AFC)

Une aire faunique communautaire est un plan d'eau public (lac ou rivière) faisant l'objet d'un bail de droits exclusifs de pêche sportive à des fins communautaires, et dont la gestion est confiée à un organisme à but non lucratif. Ce territoire bénéficie de mesures particulières de gestion afin d'y assurer la conservation et la mise en valeur de la faune aquatique.

L'AFC du lac Saint-Pierre a été créée en 2006. Jusqu'à maintenant, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a octroyé quatre baux de droits exclusifs de pêche à des fins communautaires (AFC) : Au lac Saint-Jean en 1996, au réservoir Baskatong en 1998 et au réservoir Gouin en 2000.

Mission

Dans le respect de l'accessibilité à tous les utilisateurs, assurer la conservation des poissons du lac Saint-Pierre, son archipel et ses principaux tributaires, de ses habitats et la gestion durable de la pêche sportive. En respectant les autres formes de pêche légalement admises, optimiser la mise en valeur des potentiels récréatifs, touristiques et économiques de la pêche sportive.

Un peu d'histoire....

L'idée de départ d'une Aire faunique communautaire provient d'une entente entre la Fédération Québécoise de la faune (FQF) de la Montérégie et le Comité ZIP du lac Saint-Pierre, en collaboration avec l'Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel (ACPSAS), en réaction à la diminution de la qualité de la pêche sportive dans l'archipel du lac Saint-Pierre.

L'étude a débuté en 2000 sous la supervision de la Fédération Québécoise de la faune (FQF), dans le cadre du programme de création d'emploi pour les jeunes en région. Le comité de gestion provisoire de l'AFC du lac Saint-Pierre était responsable du dossier de juillet 2001 à avril 2006.

Rapport du président

2018-2019

Le conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année. Je tiens à remercier chaque administrateur pour leur disponibilité et leur participation active lors de ces rencontres. L'AFC-LSP a délégué des représentants pour la représenter à divers événements, dont la table faune régionale du MFFP et la table de concertation régionale du Comité ZIP du lac Saint-Pierre. Nous avons aussi amorcé des rencontres avec les MRC afin de les informer des nos activités.

L'AFC-LSP s'est impliquée dans les activités de la fête de la pêche hivernale en recevant des jeunes sur la glace et en rendant gratuites les autorisations de pêcher pour la durée de l'événement.

Le travail des assistants à la protection de la faune a continué, comme à chaque année, à représenter l'effort principal de l'AFC-LSP. Faire respecter les règlements de pêche n'est pas une action populaire mais combien essentielle à la conservation de notre faune. Afin de rendre leurs interventions plus positives, les assistants remettaient aux pêcheurs des documents d'information et prenaient le temps d'échanger avec eux. Nous avons eu plusieurs commentaires élogieux sur leur travail et leur attitude envers les pêcheurs.

Nous avons procédé à l'embauche d'un chargé de projet dont les tâches et le salaire étaient partagés avec la ZIP du lac Saint-Pierre. Mais un poste à temps plein s'est libéré à la ZIP et l'employé s'est porté candidat et a obtenu ce poste; il ne travaille donc plus pour l'AFC-LSP. Mais comme il travaille, entre autres, sur des projets de restauration de frayères, son travail sert aussi la cause de l'AFC-LSP.

Nous voulions réaliser une opération de contrôle du cormoran en août et septembre dernier, mais toutes sortes de contraintes ne nous ont pas permis de la faire.

Nous avions un objectif d'être plus visible et de mieux communiquer avec notre clientèle. Ceci fut assez bien réalisé par le travail des assistants, la modernisation de notre site Web, les rencontres avec les MRC et les activités de la fête de la pêche.

Steve Blanchette, président.

Administration

Principaux mandats

- Améliorer la qualité de pêche par une gestion durable de la pêche sportive;
- Assurer la conservation et la protection de la faune aquatique et de ses habitats;
- Favoriser l'acquisition de connaissance sur la ressource et l'amélioration des habitats aquatiques;
- Optimiser les potentiels récréatifs, touristiques et économiques de la pêche sportive dans la région du lac Saint-Pierre et de son archipel;
- Représenter les utilisateurs auprès des autorités compétentes.

Conseil d'administration

L'AFC-LSP est administrée par un conseil de 10 administrateurs bénévoles.

	Organisme	Nom	Poste
1/3 Population en général	Municipalité- rive sud	Steeve Desmarais	Vice-Président
	Municipalité- rive nord	Mario Coulombe	Administrateur
	Nation des Abénakis	Luc G. Nolett	Administrateur
1/3 Pêcheurs sportifs	Association des chasseurs et pêcheurs de Ste-Anne de Sorel	Serge Généreux	Administrateur
	Pourvoyeur	Steve Blanchette	Président
	Pêcheur	Louis-Martin Provençal	Secrétaire-Trésorier
1/3 socio- économique	Tourisme: SCIRBI: Société de conservation, d'interprétation et de recherche de Berthier et ses Îles	Serge Dupont	Administrateur
	Éducation: Académie de pêche du lac Saint-Pierre	Alec Delage	Administrateur
	Conservation: Comité Zip du lac St-Pierre	Gérard Massé	Administrateur
Non Votants	Association des pêcheurs commerciaux	Claude Lemire	

Le personnel

Adjointe administrative: Sandra Blais

Assistant à la protection de la faune: Michel Tremblay, Félix Robitaille

Simon Urbain, Charles-Anthony Lemay

Les autorisations de pêcher

À l'exception de la pêche à gué, vous devez vous procurer une autorisation de pêcher sur le lac Saint-Pierre, son archipel et ses principaux tributaires, ainsi qu'un permis de pêche provincial.

Vous pouvez vous procurer une autorisation en ligne ou chez un de nos dépositaires. Pour plus de détails, consulter notre site internet.

www.afclacst-pierre.org



[/afcdulacsaintpierre/](https://www.facebook.com/afcdulacsaintpierre/)

La tarification AFC

2018-2019

25\$ pour l'année
(1er avril au 31 mars)

15\$ saison été
(1er avril au 31 octobre)

15\$ saison hiver (20
décembre au 31 mars)

5\$ par jour

10\$ pour 7 jours

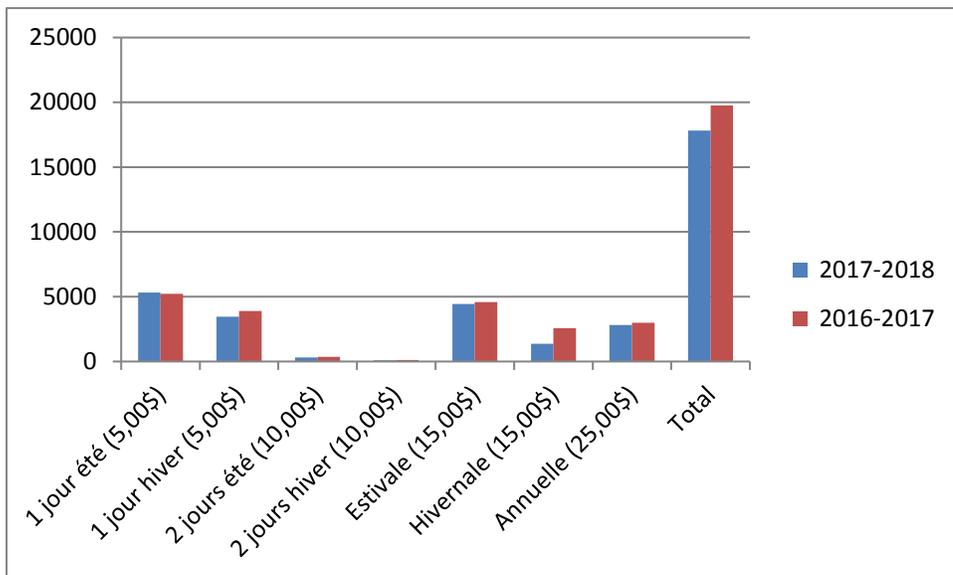
Notez bien que:

La tarification de l'AFC du lac St-Pierre est familiale, ce qui inclut le/la conjoint (e) et les enfants de moins de 18 ans, ainsi que ceux de 18 à 24 ans ayant une carte d'étudiant valide.

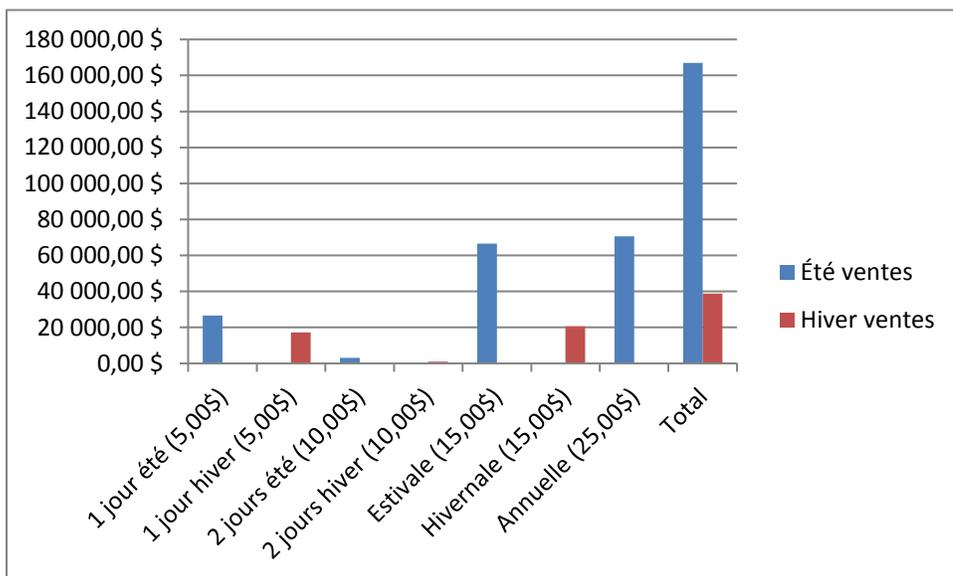
La réglementation provinciale s'applique pour le nombre de prises dont vous avez droit quotidiennement et les longueurs permises.

Nous vous invitons donc à consulter le site du Ministère pour toutes questions quant à la réglementation.

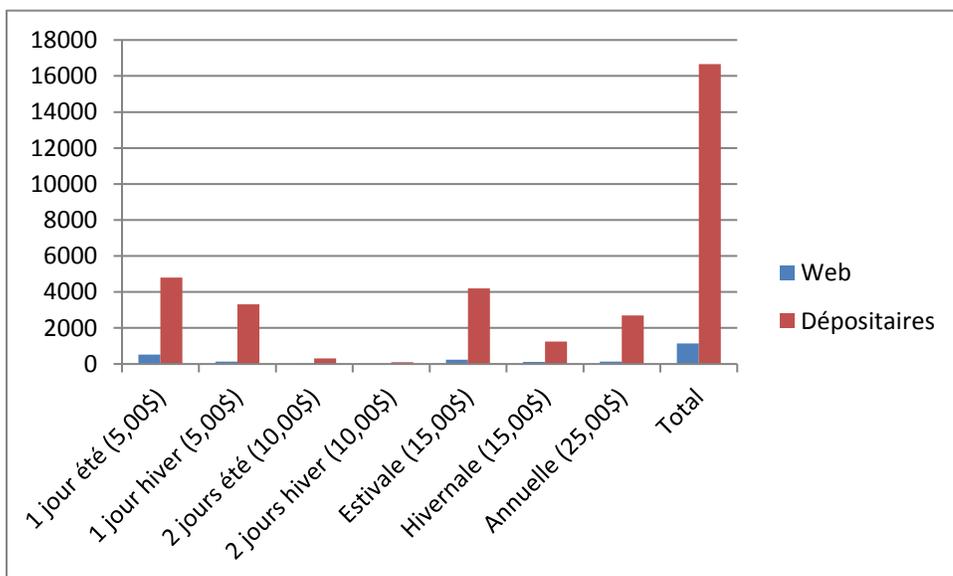
Statistiques de ventes des autorisations de pêcher



Ventes des autorisations de pêcher 2016-2017 vs 2017-2018



Ventes des autorisations de pêcher en été et en hiver



Ventes des autorisations de pêcher par le Web vs les dépositaires

Les aspects budgétaires

		RÉSULTAT	RÉSULTAT	BUDGET	BUDGET
		2017-2018	2018-2019	2018-2019	2019-2020
Produit	Ventes	181 940.48	184 863.03	215 000.00	190 000.00
	Commissions	(7 093.76)	(7 691.69)	(9 500.00)	(8 000.00)
	Mauvaise créance	(4 000.00)	(1 122.00)	-	(1 000.00)
	Sous-Total	170 846.72	176 049.34	205 500.00	181 000.00
	Subvention Salarial	-	19 918.13	25 185.00	32 649.60
	Subvention projets spéciaux	1 250.00	2 215.00	1 000.00	1 000.00
	Subvention anticipée	-		15 000.00	
	Sensibilisation hiver	-	11 190.00	-	10 000.00
	Autres	1.02		-	
	Sous-Total	1 251.02	33 323.13	41 185.00	43 649.60
	Grand-Total	172 097.74	209 372.47	214 085.00	224 649.60
Charge	Salaires	112 732.28	124 242.43	144 133.00	130 000.00
	Sous-contrats		1 829.90		
	Frais de représentation	556.35	464.33	1 000.00	700.00
	Sous-Total	113 288.63	126 536.66	145 133.00	130 700.00
Frais généraux administration	Équipement du personnel	961.09	2 306.77	3 000.00	2 500.00
	Loyer, Quai et entretien du local	8 663.96	8 914.51	10 000.00	9 000.00
	Imprimerie	3 780.00	5 416.50	4 000.00	6 000.00
	Cellulaire	2 262.98	1 381.19	2 000.00	1 500.00
	Téléphone, internet, télécopieur et site internet	2 460.11	2 087.05	2 600.00	2 500.00
	Équipement, fourniture de bureau et informatique	2 500.96	2 867.64	3 300.00	4 500.00
	Assurance	6 277.70	4 351.60	5 000.00	4 500.00
	Intérêt et frais de banque	(33.95)	9.62	50.00	25.00
	Frais Comptable et judiciaire	5 158.57	1 614.36	2 000.00	1 700.00
	Publicité et promotion	684.00	1 212.90	2 500.00	1 250.00
	Électricité	1 750.99	2 083.07	2 000.00	2 300.00
	Cotisation, abonnement et don	965.22	1 101.34	1 000.00	1 250.00
	Frais d'activité	140.57	731.05	500.00	1 000.00
	Projet sensibilisation pêche en hiver		4 546.10		4 500.00
	Courrier, frais postaux et PayPal	1 334.48	1 218.65	1 500.00	1 300.00
	Location d'équipement et stationnement	1 521.04	1 489.18	1 500.00	1 500.00
	Sous-total	38 427.72	41 331.53	40 950.00	45 325.00
	Frais de déplacement	3 973.84	2 578.97	4 000.00	3 000.00
	Frais de réunion	2 215.55	860.82	2 500.00	1 000.00
	Sous-total	6 189.39	3 439.79	6 500.00	4 000.00
Véhicules	Réparation et entretien équipement	313.76	827.06	1 500.00	1 000.00
	Réparation et entretien bateau	3 333.04	6 269.79	3 000.00	5 000.00
	Taxe, permis et immatriculation	743.95	795.26	1 000.00	850.00
	Essence et huile	5 637.47	10 837.50	10 000.00	13 000.00
	Réparation et entretien du véhicule et ski-doo	1 593.34	2 660.85	2 500.00	3 000.00
	Petits outils	116.79		500.00	300.00
	Sous-total	11 738.35	21 390.46	18 500.00	23 150.00
	Total de charges	169 644.09	169 644.09	211 083.00	203 175.00
Surplus (perte)	2 453.65	2 453.65	3 002.00	21 474.60	

Bilan des activités des assistants à la protection de la faune

Encore cette année, les assistants à la protection de la faune ont joué un rôle important sur le terrain en patrouillant le territoire de l'aire faunique communautaire du lac Saint-Pierre. Ils se sont assuré du bon déroulement de la pêche sportive en veillant à ce que les pêcheurs pratiquent leur sport selon les règles en plus de les informer et de les sensibiliser aux enjeux concernant le lac Saint-Pierre.

Les assistants ont cumulé un total de 1 294,75 heures de patrouilles, rencontré 4 410 pêcheurs et constaté 123 infractions et 49 avis de 7 jours. Il y a eu plusieurs patrouilles conjointes avec les agents de la protection de la faune de Joliette, Sorel et Shawinigan. Il est important de préciser que le montant des amendes va directement au Conseil du trésor et que l'aire faunique communautaire n'en retire pas un sou.

Voici quelques améliorations effectuées durant la dernière année, nous avons ajouté plusieurs pancartes pour mieux définir les 3 zones protégées et en collaboration avec les agents de la faune les assistants ont sensibilisé les pêcheurs dans les zones protégées. Les assistants ont effectué une collecte de données sur le bar rayé. Nous avons participé à l'activité de pêche en herbe à Pierreville. Ceux-ci ont remis des dépliants sur le moratoire de la perchaude, ainsi que des étampes sur la carpe asiatique pour informer les pêcheurs. Nous avons également fait une collecte de données sur le brochet (malade). Nous avons effectué une capsule pour une biologiste sur l'AFC-LSP.



Pêche en herbe avec l'école de Louiseville



Pêche en herbe avec l'école de Berthierville

Nouveauté cet hiver

Cet hiver, l'AFC-LSP a mis sur pied plusieurs nouveautés soit: nous avons fait un dépliant pour faire connaître l'AFC, la création d'un Facebook, nous avons ajouté les services de pêche d'hiver sur notre site internet et ainsi, qu'une affiche de programmation de pêche blanche 2019. Les assistants à la protection de la faune ont parcouru les divers centres de pêche pour rencontrer les pêcheurs hors sentier, les clients en location et les propriétaires de cabanes privées. Ceux-ci ont informé et sensibilisé les utilisateurs aux nouvelles techniques de pêche et on leur a remis de la documentation développée par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Au long de la saison hivernale 2019, les assistants ont rencontré 153 groupes de pêcheurs, 90% étaient intéressés à recevoir l'information. Ils ont rejoint 388 pêcheurs adultes et 93 enfants. Il y avait 82% de propriétaires de cabane privée et 18% étaient des clients en location, 13% des pêcheurs rencontrés étaient débutants, 80% intermédiaires et 7% étaient jugés avancés. L'AFC a également fait un communiqué de presse en expliquant l'implication des assistants tout au long de la saison. Pour conclure, nous avons eu de bons commentaires. Nous avons constaté que les pêcheurs sont très réceptifs pour apprendre les techniques de pêche alternative. C'est un projet, qui devrait être refait l'hiver prochain.

Dépositaires

L' AFC du lac Saint-Pierre compte sur l'aide de ces nombreux dépositaires répartis tout autour du lac Saint-Pierre, afin de rendre l'autorisation de pêche de l'AFC accessible au plus grand nombre de pêcheurs.

Visitez un de nos dépositaires pour vous procurer l'autorisation de pêcher de l'AFC LSP.

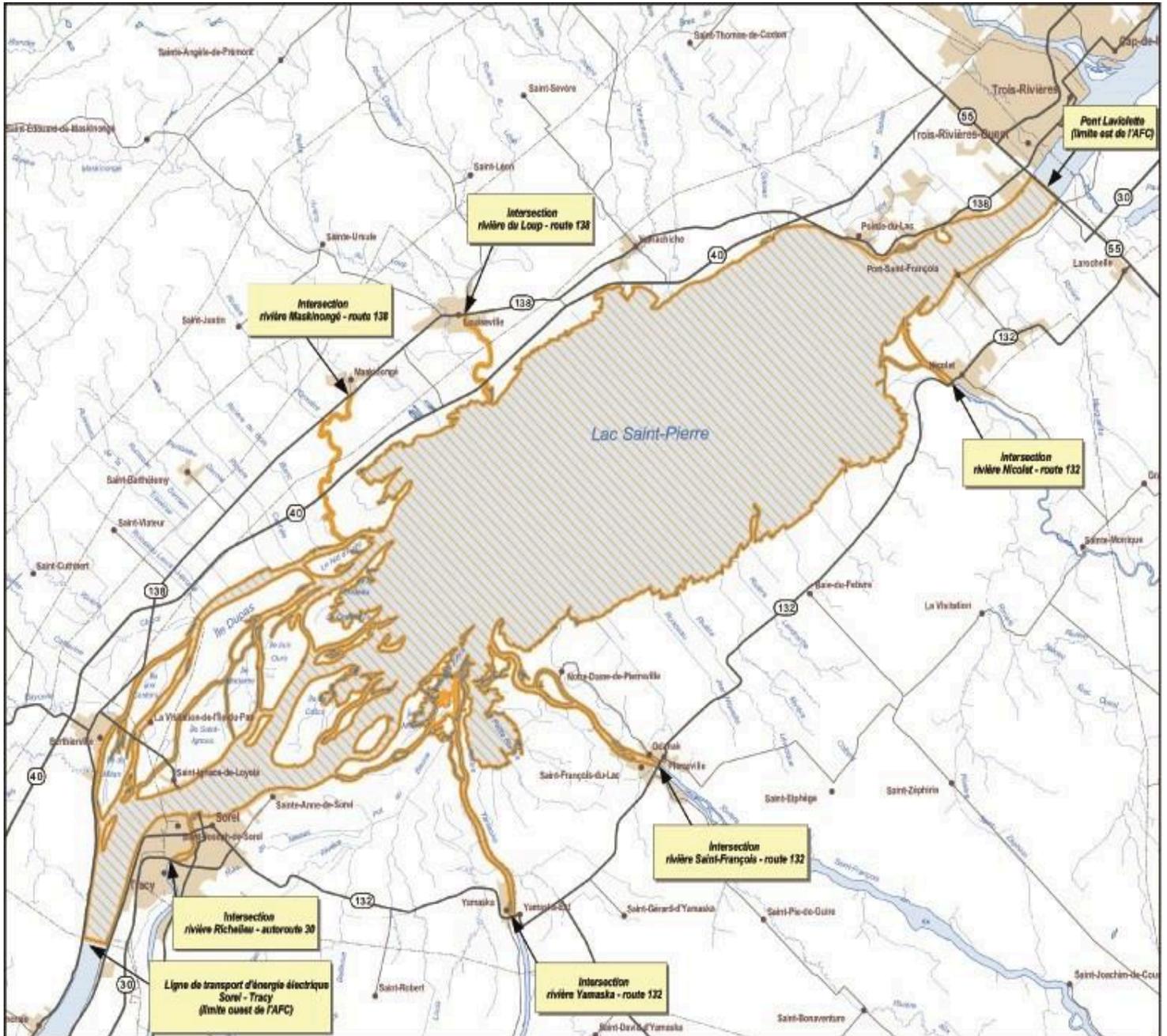
Dépositaires Rive Nord

Commerce	Adresse	Ville	Téléphone
Dépanneur Gami	1831, principal	St-Norbert	(450) 836-4775
Pourvoirie Lac Saint-Pierre	2313, rang Saint-Pierre	St-Ignace-de-Loyola	(450) 836-7506
Pourvoirie Roger Gladu	2435, rang Saint-Pierre	St-Ignace-de-Loyola	(450) 836-1317
Esso/Harnois	214, chemin de la Traverse	St-Ignace-de-Loyola	(450) 836-6971
Marina Chenal du Nord inc.	195, rang du Fleuve	St-Barthélemy	(450) 885-1212
Marina Nid d'Aigle	21, route du Nord	Maskinongé	(819) 227-1717
Pourvoirie Domaine du Lac St-Pierre	75, rang lac St-Pierre Est	Louiseville	(819) 228-8819
Dépanneur Descôteaux	192, boul. St-Laurent Est	Louiseville	(819) 228-4622
Centre de Chasse et Pêche Qui Mauricie	1101, Notre-Dame Sud	Louiseville	(819) 228-4875
Centre de pêche Martin Pêcheur	Sortie 180, ch. Louis Gatineau	Yamachiche	(819) 692-4192
Halte 174 (Porte de la Mauricie)	14, Ste-Anne Ouest	Yamachiche	(819) 228-5620
Canadian Tire Trois-Rivières	3525, boul. Des Forges	Trois-Rivières	(819) 378-4045
Chasse et pêche 07	5385, boul. Jean-XXIII	Trois-Rivières	(819) 371-1660
Dépanneur service Sonic	9850, chemin Ste-Marguerite	Trois-Rivières	(819) 377-5850
Destination Plein air	2483, boul. des Récollets	Trois-Rivières	(819) 375-5777
Du tir à la ligne	652, boul. Thibeau	Trois-Rivières	(819) 373-6540
L'ami du moucheur inc.	7390, rue Notre-Dame Ouest	Trois-Rivières	(819) 377-4367
Villemure Chasse et pêche	10 100 boul. des hêtres	Shawinigan	(819) 731-1895
Performance Chasse-Pêche	303, Notre-Dame	Repentigny	(450) 582-9302
Canadian Tire Joliette	1475, boul. Firestone	Joliette	(450) 756-1044
Pronature Joliette	592, route 131	Notre-Dame des Prairies	(450) 753-9999

Dépositaires Rive Sud

Commerce	Adresse	Ville	Téléphone
Canadian Tire Sorel-Tracy	280, boul. Fiset	Sorel-Tracy	(450) 743-5515
Chasse et Pêche Sorel-Tracy	355, rue du Collège	Sorel-Tracy	(450) 743-3006
Marché Blanchette et Vincent	7, Mgr Parenteau	Yamaska	(450) 789-2404
L'Accommodeur St-François	7, route Marie-Victorin	St-François du Lac	(450) 568-3975
Restaurant-dépanneur L'Escale	370, Marie-Victorin	Baie-du-Febvre	(450) 783-6162
Ultramar Nicolet	1899, boul. Louis-Fréchette	Nicolet	(819) 293-2080
Marché Richard	14 025, boul. Bécancour	Bécancour	(819) 222-5451
Centre de pêche bas de la rivière	3420, rang bas de la rivière	Nicolet	(819) 293-8500
Canadian Tire Nicolet	2000, boul. Louis-Fréchette	Nicolet	(819) 293-4040
Les entreprises Brazeau	962, St-Édouard	St-Jude	(450) 792-3891
L.M. Sports	2554, rue Ste-Anne	St-Hyacinthe	(450) 773-0735
Sportèque enr.	760, boul. St-Joseph	Drummondville	(819) 477-7144
Ecotone Drummondville	750, boul. René-Lévesque	Drummondville	(819) 850-8777
Pronature Victoriaville	565, boul. Bois-Francis Sud	Victoriaville	(819) 260-3737

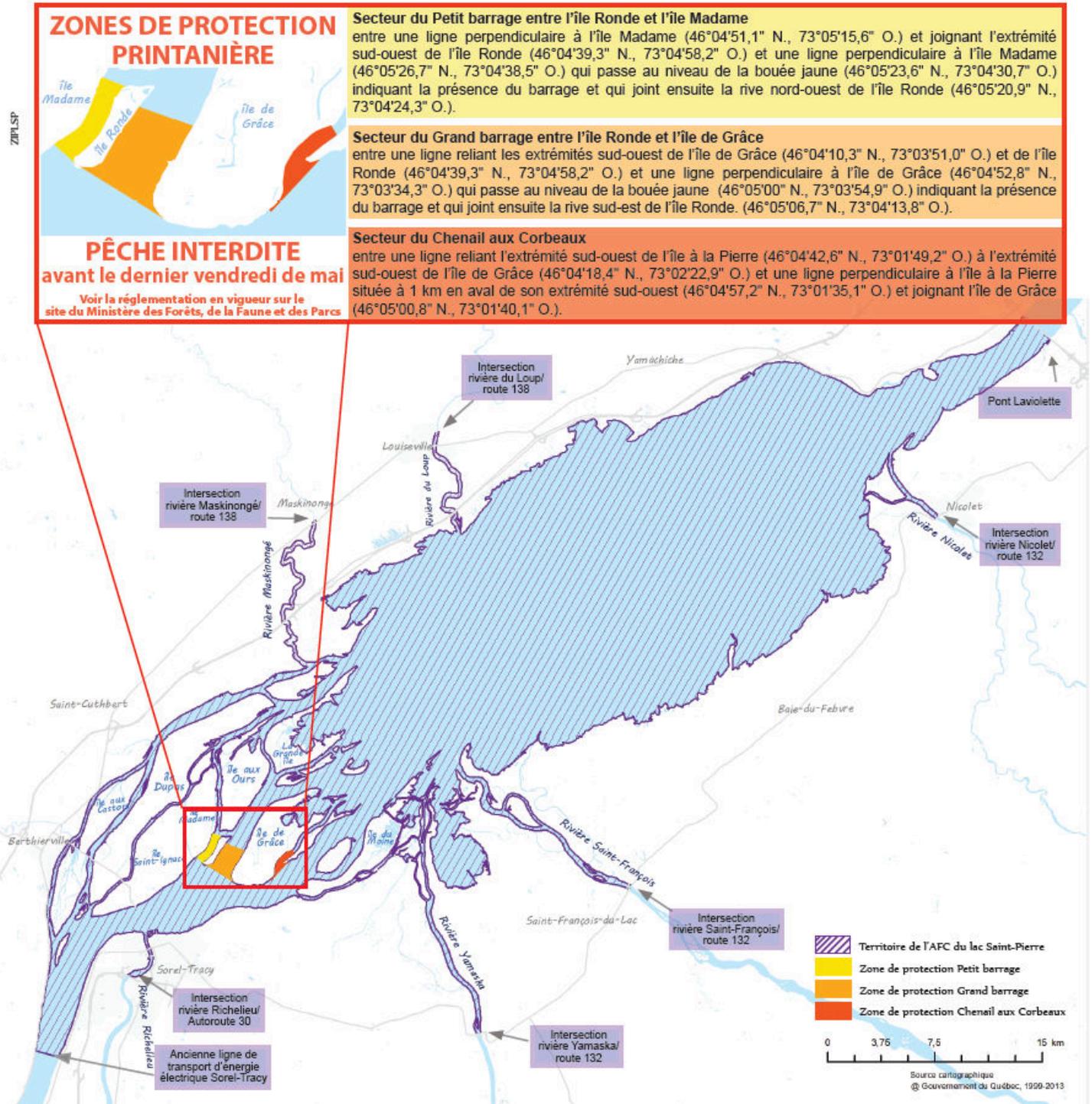
Territoire de l'aire faunique communautaire



- * Limité en aval par le côté sud-ouest du pont Lavolette (Trois-Rivières) et en amont par la ligne de transport d'énergie électrique de 735kv (Sorel-Tracy)
- * Une partie des rivières Nicolet (4,6km), Saint-François (11,3km) et Yamaska (13km) jusqu'à la route 132.
- * Une partie de la rivière Richelieu (2,6km) jusqu'à l'autoroute 30.
- * Une partie des rivières Maskinongé (10,4km) et du Loup (5,8km) jusqu'à la route 138.

Zones de protection printanière

Pêche **INTERDITE** pour toutes espèces du 1 avril au 30 mai 2019



Album photos

